

Compte rendu de la séance du 19 juillet 2016

Ouverture de la séance 8 h 45

Secrétaire(s) de la séance:

Sylviane MAUCOTEL

Arrivée de M. Chavanne à 8 h 55

Absents excusés: M. Charuel Sébastien

1/ approbation du compte rendu de la réunion du 19 avril 2016

Adopté à l'unanimité des présents

2/ Adhésion commune d'Ambly au SIE Centre Meuse

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable à l'adhésion de la commune d'Ambly sur Meuse au SIE Centre Meuse. Le conseil donne tous pouvoirs au maire pour accomplir toutes les formalités se rapportant à la présente délibération.

3/ Projet de périmètre de la fusion des Codecom (2016 007)

le conseil municipal après en avoir délibéré décide Par 5 voix pour, 0voix contre, et 0 abstentions - d'émettre un avis favorable sur le projet de périmètre d'une nouvelle communauté de communes issue de la fusion la Communauté de Communes Entre Aire et Meuse et de la Communauté de Communes de Triaucourt-Vaubécourt, tel qu'arrêté par le préfet de la Meuse le 18 mai 2016 ; - d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4/ Réserve incendie

Le conseil municipal est favorable à l'intervention du SDIS pour le remplissage de la réserve incendie sous réserve que le montant soit inférieur à 300€, sinon une autre solution est à trouver.

5/ Zinguerie mairie

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le devis de l'entreprise Gael RIVÉ pour la façade Rue Russelot de la mairie pour un montant de 683.51euros.

6/ Questions diverses

M. Chavanne signale qu'il va installer les panneaux Attention Ecole .
Immeuble Martin/Faidide : Un expert désigné par le Tribunal administratif s'est rendu sur place le 09 juin 2016 . Un rapport d'expertise nous a été adressé le 22 juin 2016 confirmant l'état de péril imminent de l'immeuble.
Un premier arrêté de péril imminent en date du 12 juillet 2016 a été pris pour des besoins de sécurité. Affaire à suivre.

Fin de séance 22H 45